

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ASPET
DU 08 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit Avril à 14 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'ASPET s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Muriel SAGET, Vice-Présidente, comme suite à convocation en date du 03 avril deux-mille vingt-quatre.

PRESENTS : Muriel SAGET, Gianni BURATTONI, Jean-Marie LAFFONT, Taïla BENZEROUAL, Eliane LAIRE, René OUSSET, Solange BORDENAVE, , Christine LABELLE,

ABSENTS : Jean-Sébastien BILLAUD-CHAOUI, Elia RUAU, Christine LAGNEAU

SECRETAIRE DE SEANCE : René OUSSET

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 26 FEVRIER 2024

L'assemblée ne formule aucune remarque suite à la lecture du compte-rendu de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 26 Février 2024. Monsieur le Président propose de l'approuver. Approbation à l'**UNANIMITE**

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU CCAS DRESSE PAR LE RECEVEUR MUNICIPAL
DCCAS 24-001**

Le Conseil d'Administration,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

32001 - CCAS D ASPET -

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	5 662,95				6 603,88
Fonctionnement	5 088,55		940,93		3 528,43
			-1 560,12		
TOTAL I	10 751,50		-619,19		10 132,31
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	10 751,50		-619,19		10 132,31

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE à l'**UNANIMITE** que le compte de gestion de la Commune dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier, visé et certifié est conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**CCAS : PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
DCCAS 24-002**

Madame la Vice-Présidente présente la délibération suivante, quitte la salle et ne prend pas part au vote. La Présidence de l'Assemblée est assurée par Monsieur Jean-Marie LAFFONT qui présente le compte administratif 2023 du budget principal du CCAS.

Le Compte Administratif 2023 du budget principal du CCAS se résume ainsi :

Commune d'ASPET - Budget CCAS - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 36 865,44	G	36 305,32
	Section d'investissement	B 0,00	H	940,93
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I	5 088,55 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J	5 662,95 (si excédent)
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 36 865,44	= G + H + I + J	46 997,75
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 36 865,44	= G + I + K	40 393,87
	Section d'investissement	= B + D + F 0,00	= H + J + L	6 603,88
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 36 865,44	= G + H + I + J + K + L	46 997,75

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION avec 7 voix pour, Mme la Vice-Présidente ne prend pas part au vote

-ADOPTE le Compte Administratif 2023 du budget principal du CCAS.

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023
DCCAS 24-003**

Le Conseil d'Administration sous la présidence de Mme la Vice-Présidente, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2023 constate que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 3 528.43 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-1 560.12 €
B Résultats antérieurs reportés	
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	5 088.55 €
C Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	3 528.43 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
D Solde d'exécution d'investissement	6 603.88 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E 0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H 3 528.43 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	0.00 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	3 528.43 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Décide à l'UNANIMITE d'affecter le résultat de l'exercice 2023 comme suit :

-En recette de fonctionnement sur le compte 002 : 3 528.43 €
-En recette d'investissement sur le compte 001 : 6 603.88 €

PRESENTATION & VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DCCAS 24-004

La maquette du budget primitif ayant été communiqués à tous les élus le 25 mars 2024, Mme la Vice-Présidente présente les éléments du Budget Primitif 2024 qui s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

- section de fonctionnement : 39 075.76 €
- section d'investissement : 7 603.98 €

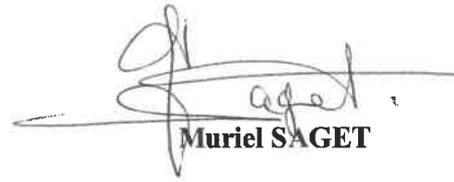
Après en avoir délibéré, LE CONSEIL d'ADMINISTRATION à l'UNANIMITE :
- ADOPTE le Budget Primitif 2024 du CCAS

QUESTIONS DIVERSES

-Attribution logement studio Peyrot

Mme la Vice-Présidente clôture la séance à 15 h 15

La Vice-Présidente



Muriel SAGET

Le Secrétaire



René OUSSET

